



Vomi par les populations riveraines à Campo et à Niété, le projet de palmeraie de la plus grande palmeraie d'Afrique centrale prévue sur des dizaines de milliers d'hectares initié par « Camvert » continue à faire des remous dans cette partie du Cameroun. Pour les populations autochtones et locales, aucun mètre carré n'est à céder à cette entreprise qui est présentée comme un danger pour l'environnement.

De Campo à Niété dans la région du Sud, l'avenir est incertain. Des craintes pour l'environnement des coups sur les habitudes. Sur le banc des accusés, l'entreprise Camvert. Cette dernière est reprochée d'avoir implanté une palmeraie dans la localité sans le consentement des populations riveraines dont la survie tient principalement de leurs forêts. « *Camvert a engagé une étude d'impact environnemental à l'issue de laquelle un certificat de conformité environnementale lui a été délivré* », rassure en vain Mahmoud Mourtada, le directeur de Camvert Sarl, chez nos confrères de Arfrik21. Selon Greenpeace Africa, plus d'une demi-dizaine de communautés autochtones Bagyeli et locales Bantoue sont radicalement opposées à ce qu'elles considèrent comme « confiscation de leurs terres et privation à outrance de leurs droits ». Ici, toutes les lèvres maudissent l'entreprise et s'en plaignent. Pour les communautés locales, c'est un sombre avenir qui est garanti aux futures générations. « *Camvert nous porte malheur. L'occupation de nos forêts par cette entreprise va nous empêcher d'avoir du poisson pour nourrir nos enfants, du bois pour de chauffage (...)* Nous ne voulons pas de Camvert », s'écrie Christine Moueni du village Ebodje.

Supercherie ?

Selon les promoteurs, l'exploitation reposera sur 50 000 ha de terre, tandis que 10 000 ha seront conservés pour la biodiversité. Chose qui ne semble de nature à calmer le courroux des riverains. Outre ce qu'elles considèrent comme « occupation et exploitation abusives de leurs forêts », les populations riveraines dénoncent également la supercherie dont elles disent avoir été victimes par des manœuvres orchestrées par l'entreprise pour obtenir leur accord. « *Camvert m'avait trompé en me demandant de signer un papier sans lire. Ce n'est qu'après signature que d'autres personnes me font comprendre que j'ai signé le papier d'accord d'attribution de forêt à Camvert au nom de toutes les communautés pygmées de la forêt des forêts de Campo. Moi je suis un pygmée, on m'avait trompé* », regrette Nleme Henri, plus connu sous le nom de « Cent ans ».

A en croire aux riverains, le projet est mis en œuvre en violation des droits des communautés qui voient leurs droits d'usage à l'UFA 09 025 déniés car, affirment-ils, ils n'ont pas été consultés ni associés à l'élaboration des cahiers de charges brandis par l'entreprise. Si le projet Camvert aboutit, les sites sacrés des communautés seront également détruits. La flore sacrifiée, la faune en danger. Du coup, péril sera sur le parc national de Campo Ma'an.

L'on apprend qu'en octobre 2020, une plainte avait été déposée au Comité pour l'Élimination de toute forme de discrimination Raciale (CERD) au nom des populations autochtones Bagyeli en protestation à l'arrivée de ce projet Camvert sur leurs terres traditionnelles. « *Les dirigeants de Camvert, dans leur propagande, ont fait croire que leur projet bénéficie d'un soutien massif et apportera des avantages économiques. Pourtant, les populations autochtones et les communautés locales dans la zone ont un son de cloche différent et demandent à ce que leur voix soit entendue* », explique Ranece Jovial NDJEUDJA, responsable de campagne forêt à Greenpeace Afrique. A en croire ce responsable, tout le souhait des populations est que le gouvernement du Cameroun stoppe le projet Camvert et envisage une révision du cadre régissant la tenure foncière et mette en place un plan d'aménagement et d'utilisation des terres participatif et inclusif. Affaire à suivre.